



Saint - Julien Montdenis

MAURIENNE



Lo marshyan' grône



Page 05
Règlementation



Page 23
Le Tetras-lyre



Page 30
Entreprises nouvelles

Informations

Informations pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Lundi , mardi (8h-12h/13h30-17h30),
Mercredi (13h30-17h30),
Jeudi, vendredi (8h-12h/13h30-17h30),
Samedi (10h-12h)
Adresse : 318, rue du Bourg
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS
Site internet : www.saint-julien-montdenis.com

M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE :
info@saint-julien-montdenis.com

SERVICE ADMINISTRATIF

Tél. : 04 79 59 60 85 Fax : 04 79 59 59 26
E-MAIL ACCUEIL :
accueil@saint-julien-montdenis.com
E-MAIL SECRETARIAT :
sa@saint-julien-montdenis.com

ASSISTANTE SOCIALE :

Horaires de permanence: Jeudi (9h30-11h)
Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09
Tél. Saint-Jean-de-Maurienne : 04 79 64 45 30

SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations,
la location des salles s'adresser à Mme Françoise
SIBUE à l'accueil de la mairie pendant les heures
d'ouverture.

SERVICE TECHNIQUE :

Horaires de permanence : Mardi (9h-11h), Jeudi
(9h-11h)
Tél. : 04 79 59 65 55
E-MAIL SERVICE TECHNIQUE :
st@saint-julien-montdenis.com

SOREA :

Permanence en mairie de St-Julien-Montdenis
le 1er mardi de chaque mois de 8h30 à 12h
et tous les mardis de 8h30 à 12h pour les mois de mars
et avril
Horaires d'ouverture à ST JEAN : 8h à 12h et
13h30 à 17h



NOUVELLE ADRESSE :

Zone du Pré de Pâques
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS
Tél : 04 79 64 02 11 FAX : 04 79 83 20 77
Site : www.sorea-maurienne.fr
Email : accueil@sorea-maurienne.fr

TRANSPORTS:

Mardi après-midi et samedi matin, en attente des nouveaux
services qui vont être mis en place par la CCCM.

Bibliothèque municipale Horaires d'ouverture lundi (17h-19h) mercredi (9h-11h 30/16h30-18h30) vendredi (15h-17h)		
Ecole primaire Tél 04 79 59 62 92	Médecin Tél 04 79 59 67 59	Gendarmerie Tél 17
Ecole maternelle Tél 04 79 59 61 61	Pharmacien Tél 04 79 59 64 83	Samu Tél 15
Services religieux En cas de besoin contacter le presbytère de St Jean de Mne Tél 04 79 64 06 64	Kinésithérapeute Tél 04 79 59 62 20	Pompiers Tél 18
Sous-préfecture Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27 Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h) vendredi (8h30 - 11h45)		
Communauté de Communes Cœur de Maurienne Tél 04 79 83 07 20 Fax 04 79 83 07 21	Syndicat de Pays de Maurienne Tél 04 79 64 12 48	ONF Tél 04 79 59 61 49
Sirtom déchetterie Tél 04 79 59 63 52 Horaires d'ouverture du lundi au samedi (8h00 - 12h / 14h00 - 17h30)		



Le pari de développement économique que notre commune a fait il y a une quinzaine d'années en créant la zone d'activité du Pré de Pâques est en passe d'être gagné. Aujourd'hui les efforts d'investissement consentis à l'époque portent leurs fruits et peu à peu les plateformes de cette zone se couvrent de bâtiments d'entreprises. La conséquence directe de ces implantations est la progression rapide du nombre d'emplois localisés sur notre commune qui dépasse désormais les trois cent soit plus du tiers des actifs.

Ce développement génère de nouvelles recettes fiscales de foncier bâti pour notre budget, les taxes liées à l'activité économique allant à la communauté Cœur de Maurienne qui par ailleurs a financé les réseaux et les voiries de cette zone. Commune et communauté travaillent désormais à l'extension de cette zone d'activité.

L'année 2011 sera pour Saint-Julien-Montdenis placée sous le signe de la préparation de l'avenir avec le démarrage de deux projets ambitieux qui, après une longue période d'étude et de maturation, vont pouvoir voir le jour.

D'abord le projet de réhabilitation-extension de la salle polyvalente qui permettra, pour les décennies à venir, de disposer d'un équipement moderne et fonctionnel pour l'ensemble des manifestations sportives et culturelles de notre commune.

Ensuite le projet, sous maîtrise d'ouvrage SOREA, de construction d'une micro-centrale hydroélectrique sur le torrent du Saint Julien qui nous permettra de produire localement une partie de l'énergie qui nous est nécessaire et qui sera un véritable enjeu dans les années à venir.

Je souhaite que ces investissements lourds constituent également un élément de réponse à la crise que nous connaissons en fournissant de l'activité à nos entreprises locales qui en ont bien besoin.

J'adresse à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les meilleurs et les plus sincères pour cette nouvelle année.

Sincèrement vôtre
Le maire, Marc TOURNABIEN

SOMMAIRE

Page 2	Informations
Page 3	Édito / Sommaire
Page 4	Conseil municipal
Page 5	Règlementation communale
Page 6 à 7	Employés communaux
Page 8 à 9	L'état civil
Page 10 à 11	Les travaux
Page 12 à 22	Les associations
Page 23	Le tétras-lyre
Page 24 à 25	Les écoles
Page 26 à 27	Histoire
Page 28 à 29	Energies renouvelables
Page 30	Les nouvelles entreprises
page 31	Les brèves
Page 32	La fête

Magazine semestriel édité par
la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Directeur de la publication

Marc Tournabien, Maire

Rédaction

Le conseil municipal

Crédit photos

Photothèque mairie

Conception - réalisation

L'atelier «DIAPH» - www.diaph-atelier.com

Tirage

1000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé
avec encres à bases végétales



Mairie de Saint-Julien-Montdenis

318, rue du Bourg

73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél. 04 79 59 60 85

Conseil Municipal

Décisions prises par le conseil municipal au 2^{ème} semestre 2010

Le 15 juin 2010

Le conseil approuve les délibérations du CCAS qui s'est réuni le 17 mai et proposées par M Marcel BOCHET.

Le conseil accepte :

- la modification du nom de l'acheteur de la parcelle n°2616 sur la ZAC du Pré de Pâques (la SCI la Croix des Têtes se substituant à la SCI D3S),
- les décisions modificatives du budget de l'eau et du budget général présentées par Mme Evelyne LESIEUR,
- le rapport annuel sur l'eau présenté par M le maire : ce rapport concernant les ressources, la consommation et les recettes en eau de la commune est consultable en mairie,
- le financement de panneaux d'informations dans le cadre du projet Natura 2000 (250€ sur 5 980€),
- la demande de subventions proposées par M le Maire pour l'entretien du sentier des Chardons Bleus.

Le conseil émet un avis favorable pour l'adhésion de la commune à l'AFP de Saint Julien, refuse après délibération la vente de la parcelle 1363 de 1025m² à M ROLLET mais accepte de lui acheter une parcelle de 26m² qui jouxte sa propriété, accepte d'acheter la parcelle n° 909 section G de 55m² appartenant à la société Ferropem.

Après présentation des conclusions du commissaire enquêteur par M le maire, le conseil autorise la procédure de vente d'une parcelle de 35m² du chemin communal n°1 aux époux GIRAUD et ce dans le cadre du déclassement de ce chemin et de son aliénation.

Le conseil accepte :

- la création de 26 postes d'adjoint technique ou administratif de deuxième classe au 1er échelon pour l'embauche de 26 jeunes de 16 à 18 ans de la commune pour une période de 2 semaines pendant l'été ,
- l'annulation de la création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet, le contrat aidé pour cet agent étant reconduit pour 2 ans,
- la suppression d'un poste de technicien et la création d'un poste de technicien principal.

Le 20 juillet 2010

Le conseil autorise M le maire :

- à ester en justice lors du passage de l'affaire MAIRESSE / MILLE au tribunal administratif,
- à acquérir les parcelles H 910 et H 1230 à Mme LAURENT Uguette et M LAURENT Hervé pour un prix de 112 668 €,
- à signer la convention établie dans le cadre de la mise en place du schéma départemental de développement des enseignements de l'éducation des pratiques artistiques et de l'action culturelle avec l'école de musique de Saint-Julien-Montdenis et le conseil général et ce pour une durée de cinq ans.

Le conseil décide de faire deux emprunts auprès de la Caisse d'Epargne qui propose les meilleures conditions : un de 100 000 € sur 20 ans et un de 130 000 € sur 15 ans.

Le conseil approuve les délibérations du CCAS proposées par M Marcel BOCHET.

Le 21 septembre 2010

Le conseil autorise M le maire :

- à renouveler des demandes de subventions auprès du FDEC (fond départemental d'équipement des communes) pour différents travaux sur la commune (reprise de la couverture de la sacristie, sécurisation de la rue du Bourg et le presbytère) et auprès du FACE pour l'enfouissement des réseaux tranche 2,
- à signer la convention avec LTF pour la mise en dépôt définitif sur le site de Babylone,
- à demander à l'ONF d'instruire la demande de la SOREA concernant le défrichage de parcelles communales sur le tracé de la conduite forcée auprès des services de l'état et au préfet l'autorisation de défricher sur 3 m,
- à signer l'avenant à la tranche 3 des travaux de l'AEP à Montdenis (+ 8 649,43 € HT).

Le conseil municipal approuve :

- deux décisions modificatives dans le budget principal : opération 153 concernant la sécurisation de l'avenue de la Gare et opération 536 pour des travaux au presbytère,
- la convention de mise à disposition de terrains à EDF liée à la mise en dépôt puis à la réhabilitation du site de Babylone par LTF.

Le 15 novembre 2010

Le conseil accepte :

- les délibérations du CCAS qui s'est réuni le 13 octobre (acceptation de deux dossiers d'aide sociale concernant deux handicapés ; conditions d'octroi des bons de chauffage pour l'hiver 2010/2011 ; achat de 50 exemplaires de fascicule « bien vivre ensemble » pour les enfants de l'école élémentaire avec le don MINORET),
- la diminution progressive du rabais des tarifs de l'électricité vendue par la SOREA,
- le tarif de l'eau pour 2011 : 2.81€ le m³ au lieu de 2.67€ en 2010,
- l'indemnité de gardiennage pour l'église de 471,87€ par an qui sera versée au père ROMANAZ,
- la création d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe pour un employé communal qui a droit à cet avancement,
- les modifications des statuts du SDES (syndicat départemental de la Savoie),
- la prise de participation de SOREA dans une nouvelle entité : SUNALP (filiale créée pour la gestion des projets photovoltaïques),
- la proposition qui consiste à optimiser les transports scolaires dans le cadre de l'amélioration des transports collectifs proposée par la CCCM,
- le recrutement de trois personnes pour réaliser le recensement de la population en 2011,
- le renouvellement du contrat forestier Natura 2000 pour une durée de 5 ans et pour un montant de 32890€ (le tout étant pris en charge par l'Etat et l'Europe).

Le conseil autorise le maire à déposer un permis d'aménager pour le futur lotissement clos des vignes II.

Règlementation communale

Quelques rappels de la réglementation communale

La divagation des chiens et des chats est interdite sur tout le territoire de la commune, les chiens doivent être tenus en laisse et il faut éviter de leur laisser faire leurs besoins sur les trottoirs. Afin de maintenir de bonnes relations avec vos voisins, évitez de les laisser aboyer, merci de ne pas favoriser la prolifération des chats errants en les nourrissant.

Respect de l'environnement

La commune de Saint-Julien-Montdenis et les habitants s'impliquent fortement dans le fleurissement et d'une manière générale participent à l'amélioration de l'environnement : il serait dommage que ces efforts soient gâchés par des actes de vandalisme souvent gratuits mais qui seront sanctionnés.

Feux

Le brûlage des déchets verts est interdit !

Au printemps et à l'automne vous êtes tentés de vous débarrasser de vos feuilles et autres déchets végétaux en les brûlant : sachez que c'est interdit par le règlement sanitaire départemental et sanctionnable par une contravention pénale de 3ème classe.

Cette pratique constitue une source de pollution non négligeable : brûler 1 kg de déchets verts pollue autant que d'emmener ses déchets à Moscou ! Des bennes sont prévues à cet effet à la déchetterie de Saint-Julien-Montdenis.

Vitesse et droits des véhicules

Rappel : sur la commune, en agglomération, la vitesse est limitée à 50 kms/h et à 30kms/h sur certains tronçons signalés.

Nous rappelons que tout véhicule motorisé doit être homologué, pour éviter toute nuisance sonore. Merci à tous les propriétaires de quads et de motos de ne pas emprunter les chemins réservés à la promenade des piétons.

Assainissement

Merci de ne pas jeter dans les toilettes vos lingettes. Cette pratique entraîne un dysfonctionnement de la station de relevage des eaux usées et par conséquent une possible pollution de l'Arc.

Travaux de bricolage ou de jardinage

Arrêté du Préfet du 9 janvier 1997

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques.....ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

MOINS ON FAIT DE BRUIT MIEUX ON S'ENTEND



Les employés communaux

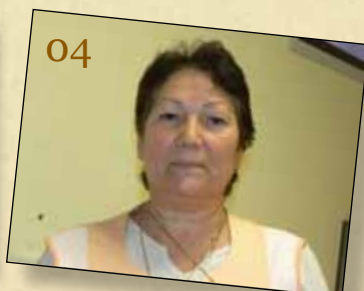
Employés communaux

		A débuté		Cadre d'emploi	Fonctions principales
1	ALPE JEAN- LOUIS	1981		TP agent de maîtrise	agent polyvalent en charge des relevés et du renouvellement des compteurs d'eau, de l'entretien des espaces verts, de la mise en place du matériel lors des manifestations
2	BARD NOEL	1991		TP adjoint tech. principal 2è classe	agent polyvalent en charge du fleurissement et de l'entretien des espaces verts et en charge de la mise en place du matériel lors des manifestations
3	BOSC COUTAZ KARINE	2000		TP rédacteur	agent polyvalent en charge de l'encadrement et du suivi des carrières du personnel, de la gestion des budgets et de la comptabilité, de la rédaction des actes administratifs, des dossiers de subventions, du suivi des décisions du conseil
4	BUFFARD MARTINE	1998	28%	adjoint tech. 2è classe	agent en charge de la propreté d'une partie de l'école élémentaire
5	BUFFARD GILBERT	1986		TP adjoint tech. 1e classe	agent polyvalent en charge du déneigement, de l'entretien des voiries et des bâtiments publics, de la mise en place du matériel lors des manifestations
6	CABRAS JENNIFER	2008	90%	adjoint tech. 2è classe	agent polyvalent en charge de la propreté du gymnase, de la cantine, garderie à l'école élémentaire et de l'accompagnement des enfants de maternelle dans les bus scolaires
7	COGNET ASSUNTA	1985		TP ATSEM 1ère classe	agent polyvalent en charge de l'assistance des enseignants de la maternelle pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants, de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel et en charge de la garderie périscolaire
8	DALLA COSTA SANDRINE	1998	55%	adjoint technique 2ème classe	agent polyvalent en charge de l'assistance des enseignants de la maternelle pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants, de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel, de la garderie périscolaire en maternelle, de la cantine, de l'accompagnement dans les bus scolaires
9	DALMAS OLIVIER	2003		TP adjoint admi. 2è classe	agent polyvalent en charge des salaires, du règlement des dépenses et des recettes, des élections, des loyers des biens communaux, des aides du CCAS
10	DURIER AMBROISE	2010		TP technicien principal	agent en charge des services techniques, de la mise en œuvre et du suivi des projets, de la gestion des bâtiments communaux
11	FEAZ AUDE	2008	7,5%	Assistant territorial	Assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique en charge de la direction de l'orchestre junior
12	FORATO WILLIAM	2000		TP adjoint technique 1ère classe	agent polyvalent en charge de la gestion ,de l'entretien et de la création (petits chantiers) des réseaux d'eau et d'assainissement, de l'entretien de la voirie, du déneigement, du fauchage, de la mise en place du matériel lors des manifestations
13	FREGGIARO KAREN	1997	74%	adjoint administratif 1ère classe	agent polyvalent en charge de l'urbanisme, de la gestion et de la facturation du service de l'eau, du suivi des opérations foncières, du secrétariat et des permanences du service technique
14	JOET SOPHIE	2010	60%	TP ATSEM 1ère classe	agent polyvalent en charge de l'assistance des enseignants de la maternelle pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants, de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel et en charge de la garderie périscolaire et de la cantine, de l'accompagnement dans les transports scolaires
15	MARTOIA LILIANE	1991	48%	adjoint tech. 2è classe	agent en charge de la propreté d'une partie de l'école élémentaire, de la bibliothèque et de la salle des fêtes
16	TRIBAL MARTINE	1999		TP adjoint tech. 2è classe	agent polyvalent en charge de la propreté du gymnase et de l'école maternelle, de la cantine et de l'accompagnement des enfants de maternelle dans les bus scolaires
17	SIBUE FRANCOISE	2009		TP adjoint adm. 2è classe	agent polyvalent en charge de l'accueil, de l'état civil, du cimetière, de la location des salles et du prêt de matériel, du secrétariat, de régies de recettes
18	VANIN JEAN-LUC	1978		TP agent de maîtrise principal	agent polyvalent en charge de la gestion, de l'entretien et de la création (petits chantiers) des réseaux d'eau et d'assainissement, de l'entretien de la voirie, du déneigement, du fauchage, de la mise en place du matériel lors des manifestations
19	CECILLE MATHIEU	Contrat aidé	74%	adjoint technique	agent en charge de l'entretien des espaces verts, de la mise en place du matériel lors des manifestations
20	DEFFAF SABRINA	Contrat aidé	86%	adjoint technique	agent en charge de l'accompagnement dans les bus scolaires, de la propreté de bâtiments communaux, des remplacements d'agents
21	DUCRUET FABIOLA	Contrat	51%	adjoint technique	agent en charge de l'accompagnement dans les bus scolaires, de la propreté de bâtiments communaux, des remplacements d'agents
22	HERVAULT ERIC	Contrat aidé	86%	adjoint technique	agent polyvalent en charge de l'entretien des bâtiments, du déneigement et du ramassage des ordures ménagères à Montdenis, de la mise en place du matériel lors des manifestations

Les employés communaux



02



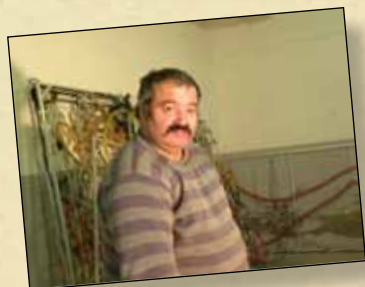
04



03



06



05



21



15



11



08



09



14



20



10



07



12



13



01



22



17



16



18

Etat civil

Ils sont nés en 2010

- 01- Lana DUVERNEY-GUICHARD le 24 décembre 2009
- 02- Ketty COSME le 01 février
- 03- Tomy FORLANO le 10 mars
- 04- Scott GROS le 03 avril
- 05- Charly COUTAZ le 7 mai
- 06- Amaury LAURENT le 28 juin
- 07- Anéa CACLIN le 5 août
- 08- Yoann FRETU le 15 août
- 09- Jordan BELLET le 26 août
- 10- Loane FAVRE le 6 septembre
- 11- Clémence SALVADOR le 7 septembre
- 12- Bryan GARET-DREANO le 13 septembre



01



02



03



04



05



12



10



11



08



09

Ils se sont dits oui en 2010

Le 16 janvier Christophe BUTTARD et Maud TRONEL
Le 27 février Teddy RICHARD et Jennifer CABRAS
Le 14 mai Sylvain LEFEBVRE et Julie BRASSE
Le 5 juin Toufik BENARIOUA et Najete KHELAFI
Le 12 juin Mickaël TOURNABIEN et Pauline GUILLAUD (01)
Le 3 juillet Johan BOURBON et Angélique FOY
Le 17 juillet Nicolas CHARVIN et Stéphanie BELLET
Le 21 août Fabrice PELLEGRINI et Sandra LUCAS
Le 2 octobre Christophe DESMAZURE et Céline DALLA COSTA (02)

02



01

Décès et sépultures fin 2009 - 2010

23 décembre Arbrun Paul Joseph, 59 ans
19 février Gros Jules, 83 ans
2 mars Esposito Marius, 78 ans
14 mars Chatel Joël, 48 ans
22 mars Gaii-Chel Maria Virginia
née Lussiana, 91 ans
9 avril Dompnier Irène née Bois, 55 ans
9 avril Gros Norbert, 98 ans
16 avril Damès Marcel, 87 ans
7 mai Borjon Justine née Buffard, 86 ans
24 mai Laurent Claudia née Botton, 99 ans

31 mai Traversaz Virginie née Bérard, 103 ans
8 juin Riondet Ludovic, 32 ans
16 juin Santarelli Oscar, 86 ans
22 juillet Mandara Gianetta née Medda, 75 ans
6 septembre Cibrario Amour, 74 ans
26 septembre Da Costa Barbosa Bernard, 65 ans
8 octobre Laurent Madeleine née Bauer, 64 ans
15 novembre Grand Raymond, 79 ans
6 décembre Pellegrini Marie-France
née traversaz, 60 ans

Les travaux

Travaux réalisés au deuxième semestre 2010

Sécurité incendie des hameaux

Deux coffrets de première intervention ont été installés à Grenis et aux Rieux. Pour l'utilisation de ce matériel par les personnes habitant les lieux concernés, une formation a été organisée par le Maire avec la participation du service incendie de Saint-Jean-de-Maurienne.

Voirie et réseaux

Suite à la deuxième phase des travaux de sécurisation du Bourg entre la pharmacie et le square d'Italie, les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont terminés, le câblage basse tension et télécom sont en cours jusqu'en janvier 2011.

Les enrobés sur les trottoirs du lotissement St Antoine sont achevés.

Les travaux de mise en séparatif des réseaux au Costerg sont différés au premier semestre 2011. La démolition d'anciennes constructions est achevée.



La mise en séparatif et la reprise des réseaux humides sur soixante mètres linéaires dans le secteur de Villarclement (la Lavache...?) est achevée, les enrobés sont prévus en décembre.

Du fait de la vétusté du réseau, la reprise du franchissement du torrent de St Julien par le réseau d'adduction d'eau potable (captage des Lois) aux abords du réservoir de Champs battoir (départ du chemin des Ardoisiers) a été effectué.



Espaces publics

Cimetière:

Les abords et cheminements du columbarium ont été remis en état.

Les travaux

Bâtiments

Groupe scolaire:

La rénovation complète de la cour de l'école élémentaire est achevée.



Les cages des escaliers sont repeintes, suite aux travaux d'isolation.

Église du chef-lieu:

L'ancien stockage de gaz par bouteilles n'étant pas conforme et entraînant des difficultés de remplacement, une nouvelle citerne de 500 kg a remplacé les bouteilles.

Presbytère:

Pour des raisons de conformité, l'ancien stockage de gaz utilisé pour le chauffage (appartement du prêtre) a été déposé et évacué.

Église de Montdenis:

Des arrêts de neige sont mis en place pour protéger le passage « côté cimetière ».

Gymnase:

Le permis de construire pour l'extension et la restructuration de l'équipement est délivré.

Secteur des Bourguignons:

EDF procède à des travaux d'entretien d'un ouvrage de drainage de son canal.

L'année prochaine :

sont prévus:

Le début de la restructuration et l'extension du gymnase

La mise en séparatif des réseaux humides au Costerg

La mise en place de doubles vitrages à l'école élémentaire

Ouverture en mai des pistes à Tourmentier et au Plan du Cuir

Montdenis : poursuite des équipements de défense incendie

Travaux d'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement, des routes, parking et bâtiments communaux

2011

Les associations

BIBLIOTHEQUE



Manga

En ce début d'année 2011, la bibliothèque « prend un coup de jeune ». En effet depuis le 15 décembre 2010, nous accueillons l'exposition « Manga'ados ».

Les lecteurs trouveront plus de 120 mangas à lire sur place (entrée libre et gratuite) ou à emprunter, ainsi que des ouvrages techniques, des dessins animés japonais en dvd, etc...

Elle sera suivie, du 28 janvier au 02 mars, par une autre exposition : « Mieux comprendre le manga ». Celle-ci est destinée à un public néophyte soucieux de comprendre l'attrait des mangas auprès des jeunes et des moins jeunes.

Bonne lecture de Manga.



Al Terre ado 2010-2011

Cette année la bibliothèque participe pour la première fois au prix littéraire al Terre ado, composée d'une sélection de 6 ouvrages destinés aux 12-15 ans. Chacun pourra donner son avis par un vote jusqu'au 1er avril et participer ainsi à l'élection du meilleur ouvrage. Le prix littéraire sera décerné le samedi 14 mai 2011, lors d'un forum à Aix-les-Bains. Pour cette occasion et pour tous les participants volontaires, Savoie Biblio organisera un transport à Aix-les-Bains.

Si tu souhaites recevoir des informations sur le prix littéraire, la sélection, le forum et bien d'autres choses encore, adhère à la page al Terre ado sur la page Facebook « Alterre Ado » ou sur www.savoie-biblio.com

Défilé de mode féminine

Qui n'a jamais rêvé un jour, vous Madame, vous Mademoiselle et vous Monsieur, d'assister à un défilé de mode féminine avec toutes ces jolies filles et ces jolies dames ?

Ce rêve se dévoila à la population de Saint-Julien-Montdenis et de ses environs, le samedi 11 septembre 2010 à la salle polyvalente des Bourguignons à 20h30. Défilé organisé avec une grande maîtrise par Christine BOCHET-DALLA COSTA présidente de l'association «**défilé de mode et coiffure**» ; défilé rehaussé par la présence de quatorze superbes filles, deux enfants et tout aussi superbes quelques dames malgré leur âge.



Ce défilé n'étant pas le premier (le 8ème), d'autres ayant lieu à St Michel, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, merci à Christine et Béatrice et à bientôt pour le 9ème.

Les associations

Club du jeudi

Voilà déjà une année de passée et une année de plus pour tous. Je viens par ces quelques lignes renouveler ma demande de venir nous rejoindre à notre club dont voici le programme.



14 octobre 2010 : journée publicitaire avec repas et après-midi cabaret

28 octobre 2010 : visite de l'atelier du souffleur de verre des Hurtières et repas Morue à Chignin

18 novembre 2010 : les anniversaires de 15 personnes (les 70, 75, 80, 85 ans et une personne de 95 ans). Repas à Saint-Martin-la-Porte

2 décembre 2010 : beaujolais nouveau avec casse-croûte à la salle

16 décembre 2010 : repas de Noël à Cruet au Chaudron Savoyard

6 janvier 2011 : tirage des Rois

16 janvier 2011 : thé dansant en espérant que nous verrons beaucoup de monde de Saint-Julien-Montdenis

3 février 2011 : loto à notre salle du Claret

17 février 2011 : assemblée générale avec repas

24 février 2011 : journée publicitaire avec repas

24 mars 2011 : repas cuisses de grenouilles aux Mollettes. Après-midi visite d'une cave à Chignin

21 avril 2011 : visite du musée de la céramique à Aix les Bains et friture au petit port à Aix les Bains

19 mai 2011 : goûter amélioré et peut-être une animation

2 juin 2011 : une belle sortie (encore à définir en fonction des finances du club)

Et tous les 15 jours à la salle : jeux de belote, de coinche, scrabble et papotages.



Vous voyez nous ne sommes pas un club de vieux, nous savons nous amuser, sortir et profiter le temps d'une journée d'oublier nos soucis et nos petits bobos. Alors faites un effort venez nous rejoindre sinon dans quelques années il n'y aura plus de club si la relève ne se fait pas.

Par ces quelques mots je voudrais remercier mon équipe qui œuvre avec moi pour que tout marche bien, seule je ne suis rien.

Merci à la municipalité et aux ouvriers que nous mettons à contribution pour notre thé dansant.

La présidente Mme Danièle DALLA COSTA et son équipe.

Les associations

Club des Sports Montricher - Les Karellis



Le Club des Sports de Montricher accueille les enfants et les jeunes à partir de 6 ans pour la pratique du ski de compétition.

Nos trois entraîneurs Marjo, Pierre et Bob assurent les entraînements de ski au cours de l'hiver mais proposent également tout au long de l'année des stages sportifs et des activités multiples afin de préparer au mieux nos jeunes adhérents pour le ski de haut niveau ou pour les métiers de la montagne.

L'association est également soutenue par les parents bénévoles qui participent tout au long de l'année aux multiples manifestations pour permettre aux jeunes de

pratiquer leur sport dans les meilleures conditions.

Alexandre PASQUIER en ski alpin, Pierre GUEDON et Louis DESCHAMPS en ski de fond sont des exemples pour nos futurs champions. Ils nous prouvent tout au long de l'année que le sport de haut niveau est une motivation accessible à tous ceux qui cultivent la passion du ski, passion qui fait vivre le Club des Sports de Montricher.

Cette année les sections TRAIL et VTT ont été créées : le Maxi Trail des Karellis a vu le jour l'été dernier et nous réserve un parcours plus accessible à tous pour l'année prochaine. Donc tous à vos baskets.....



Club des Sports Montricher-Albanne-Les Karellis

Le Forum

73870 Les Karellis

Tel : 04 79 59 51 91 - Fax : 04 79 59 50 42

<http://club.quomodo.com/clubdessportsleskarellis/accueil/accueil>

Président : Christian Fleury :
cvfleury@aol.com

Trésorière : Chantal PASQUIER
Secrétaire : Sylvain LECONTE



Les associations

QUELQUES RESULTATS – SAISON 2009/2010 de nos 3 meilleurs

ALPIN

Alexandre PASQUIER :

Grand Prix des Karellis-05/04/10	1er
FIS Descente Les Ménuires-18/03/10	3ème
FIS Descente Les Ménuires-16/03/10	2ème
FIS Géant Les Ménuires-27/02/10	1er
FIS Descente Mégève-18/02/10	2ème

FONDEURS

Pierre GUEDON :

FFS Master roller Les Ménuires-08/08/10	3ème
FFS Coupe du Jura-14/03/10	1er
FFS Nordique challenge KO Sprint-27/02/10	2ème
FIS Coupe Continentale KO Sprint-06/02/10	9ème
FIS Championnat du Monde KO final-26/01/10	14ème
FIS Coupe Continentale KO Sprint-09/01/10	9ème
FFS Nordique challenge 10kms-03/01/10	3ème
FIS Coupe du Monde KO final-19/12/09	63ème

Louis DESCHAMPS :

FFS Master roller Les Ménuires-08/08/10	4ème
FFS Nordique Challenge 30 kms-21/02/10	1er
FIS Coupe Continentale 15kms-10/01/10	40ème
FIS Coupe Continentale KO Sprint-09/01/10	33ème
FIS Coupe Continentale 10kms-19/12/09	30ème
FFS Nordique Challenge 10 kms-05/12/09	15ème



Samdi Ski

L'association s'adresse à tous, enfants, parents, célibataires, retraités...

Du niveau débutant à chamois, venez découvrir ou vous perfectionner en Ski Alpin, Surf, Ski de fond, Raquettes, Luges ... avec une équipe dynamique.

Tous les samedis après-midi les enfants évoluent par petits groupes sur les pistes des Karellis. Les ados peuvent évoluer en ski libre. Les très jeunes enfants non autonomes seront encadrés par leurs parents.

Le ramassage en car dans St Julien. Départ groupe scolaire 13h, retour Saint Julien vers 18h.

La saison se termine par le traditionnel passage des tests, de l'Ecole du Ski Français « ESF » suivi du verre de l'amitié...

Prix très attractifs
Adhésions, par famille 23 €,
personne seule 12 €. Sortie 6 €
Accompagnateurs sortie gratuite

CALENDRIER 2010 - 2011

Sorties ski

Tous les samedis à compter du 15/01

Passage des tests ESF :

Samedi 26 mars

Journée chasse aux oeufs

Samedi 23 avril

Renseignements HR et en soirée : 06-25-52-36-22 ou 09-51-47-40-43 et 04-79-59-16-01



Les associations

Le pied à l'étrier innove ! le trailskates



A- On chausse dans la bonne humeur sous le regard paisible de REVEUR !



B- Au galop sur Daffy, dans le terrain de cross du club...

Il faut tenir bon les 2 palonniers !



C- Tractées à deux par Rêveur...



D- On apprend à tourner, en suivant les conseils de Martine, la monitrice.



E- Double mission pour la cavalière : mener sa monture et s'assurer que sa partenaire n'est pas en difficulté !



F- Au pas sur Rêveur, car il faut savoir adapter son allure au terrain trop caillouteux et à la pente !!!



H- Trailskate



G- L'intérieur du trailskate.



I- Bien régler.

J- Les protections sont indispensables !



Les associations

Comme tous les ans, pendant les vacances scolaires d'automne, les jeunes cavalières et cavaliers du club, ont le choix entre différentes activités équestres : stages divers, préparation aux épreuves spécifiques des Galops de la Fédération Française d'Equitation, balades de 2 niveaux (avec ou sans l'allure galop).

On passe la journée au grand air, on pique-nique tous ensemble !

Mais, cette année, pour la 1ère fois vraiment, le PIED A L'ETRIER, proposait le ski sur herbe ou le roller joëring ! Cette activité s'est pratiquée en duo : une cavalière et sa partenaire tractée.

L'équipement de la monture est le même que celui qui est utilisé sur la neige mais celui de la personne tractée est INNOVANT :

LES TRAILSKATES ! C'est un engin commercialisé en France, depuis un peu plus de 3 ans. Ultra stable, à mi-chemin entre le roller, le ski et le VTT, il s'utilise avec ses propres chaussures (montantes, c'est plus conseillé).

Les Trailskates se composent d'une fixation de type "snowboard". En effet, il ne s'agit pas d'une coque à proprement parler mais plutôt d'une fixation se composant d'une structure plastique assez souple fixée sur le châssis à l'aide de vis à empreinte torx (on peut d'ailleurs affiner les réglages grâce à ce système). Elle est très aérée et légère. Un chausson en mousse fin vient se fixer sur ses parois par l'intermédiaire de scratchs. Cette fixation est montée sur un châssis aluminium aux extrémités duquel se trouvent deux roues de 150 mm gonflables typé cross.

« ... Sur les trailskates, les sensations ne sont pas les mêmes que sur des skis, je trouve qu'il faut plus d'équilibre !

Sur un terrain lisse, c'est plus sécurisant mais moins drôle que sur un terrain varié car on doit faire vraiment attention pour ne pas tomber ! Sur les pentes, c'est dur, ça serait mieux avec des freins* !!! C'était super bien et il y avait une bonne ambiance !... » Agathe, l'une des participantes. (* Les freins sont une option, le club aura donc un achat complémentaire à prévoir...)

LE PIED A L'ETRIER a encore une autre nouvelle activité à proposer prochainement ! affaire à suivre !!!!

Association ski et montagne

**Ski
détente
venez
nous
rejoindre !**

Date	Lieu	Heure de départ	Responsable sortie	Téléphone
9 janvier 2011	Aussois	9 heures	BOCHET Marcel	04 79 59 62 00
16 janvier 2011	Valmeinier/Valloire	9 heures	LAFUGE Mireille	04 79 59 60 73
23 janvier 2011	St François/ Valmorel	9 heures	PASQUIER J-Claude	04 79 59 61 48
30 janvier 2011	Raquettes à Villarocchiardo	7 heures 30	BOIS Yvon	04 79 59 66 38
6 février 2011	Les Saisies	8 heures	DUC Alain	04 79 59 68 17
13 février 2011	St Sorlin	9 heures	PICCOZ J-Louis	04 79 59 67 94
20 février 2011	Valcenis/ Termignon	8 heures 30	BUTTARD J-Louis	06 14 28 82 66
27 février 2011	Val Frejus	9 heures	FAVIER Guy	04 79 59 60 18
5 mars 2011	3 Vallées	8 heures 30	BOIS Yvon	04 79 59 66 38
13 mars 2011	Les Karellis ou Valloire avec Villarocchiardo	9 heures	PASQUIER J-Claude	04 79 59 61 48
20 mars 2011	La Rosière	7 heures 30	DUC Alain	04 79 59 68 17
27 mars 2011	Val Thorens	8 heures 30	BUTTARD J-Louis	06 14 28 82 66
3 avril 2011	Bonneval	8 heures 30	PICCOZ J-Louis	04 79 59 67 94

Tarif	Maurienne	Tarentaise
Adultes	13 €	15 €
Enfants	6 €	8 €
Carte d'adhésion	Familiale 18 €	individuelle 15 €

ASSOCIATION « VIE SAINE »



L'association paroissiale "VIE SAINE" a joué un rôle déterminant pour accueillir le père PAUL ROMANAZ, nouveau prêtre de Saint-Julien-Montdenis installé au 1er septembre dans le presbytère entièrement rénové.

Grâce à la fête de printemps organisée le 13 juin 2010 et aux provisions conservées de l'année précédente « VIE SAINE » a investi 2135 euros dans l'achat de matériaux et autres (cabine de douche, revêtement de sol, sablage et peinture des volets métalliques) pour la rénovation du presbytère.

Un appel aux bénévoles a reçu un écho favorable et une équipe encadrée par des spécialistes a réalisé des travaux à la fois dans les salles de catéchisme et dans le logement du prêtre. En accord avec la commune, propriétaire des lieux, les fournitures de matériaux étant prises en charge par la mairie, les bénévoles effectuèrent d'abord des travaux d'isolation et de peinture, de mise en place des sols dans les deux salles de catéchisme et ensuite la rénovation complète du logement du prêtre : cloisons, plafonds, peinture, sols.

Une inauguration de ces lieux se fit en septembre avec les bénévoles qui ont participé aux travaux, le maire et quelques conseillers et les prêtres responsables de la paroisse.

L'évêque Monseigneur PHILLIPE BALLOT est venu le 20 octobre, honorer de sa présence la mise en place du nouveau prêtre dans son nouveau logement.

La communauté paroissiale est satisfaite et remercie la commune pour son engagement et tous les bénévoles qui ont répondu présent.

Il est à noter que les excédents de la fête de printemps ont été affectés.

- Pour 2135 euros au presbytère (voir ci-dessus)
- Pour 1000 euros aux enfants des écoles de BOSSANGO (centre Afrique)
- Pour 700 euros au Secours Catholique de Savoie.



Les associations

CONCOURS FLEURISSEMENT 2010

PALMARES COMMUNAL

ALA Maryvonne et Jean
ALAZET Alain et Marylène
ARGENTIER Anne-Marie et Michel
ARLE Christiane et Jean
AMEVET Odile et Marc
BARD Fabienne et Noël
BELLET Mireille et Pierre
BOIS Denise
BORJON Georgette et Aimé
BORJON Raymonde et Gilbert
CAILLET Raymonde et Alain
CARRAZ Catherine et Pierre
CARRAZ Yvonne (potager)
CHATEL Céline
CHATEL Marthe et Marcel
CHARPIN Sylvie et Michel
CHENU Josette et Bernard
COUTAZ Christiane et André
DALLA COSTA Danielle
DAVID Monique
DIDIER André
EMERY Jocelyne et Robert
FALCOZ Ester et Jacques
FALCOZ Maryse et Raymond
FAVIER Véronique et Guy
FEAZ Françoise et Hervé
FOSCHIA Georgette et Walter
FORATO Joëlle et Yvan
GIRAUD Marianne et Claude
GRANGE Magalie et Cédric
JACQUEMMOZ Gilberte et Fernand
JAUDOIN Jean-Marie et LE BIAN Pascale
JOBERT Camille et Fernand
LUCAS Martine et Francisco
PELLEGRINI Marie France et Joël
PERRET André
RATEL Marie-France
RAYMOND Thérèse et Serge
RAYMOND -SERAILLE Georges



Nous remercions toutes les personnes pour le fleurissement 2010 et qui participent à l'embellissement de notre commune ; nous les encourageons à poursuivre pour 2011.

Suite à l'accident de travail de notre responsable fleurissement de juillet à octobre, nous avons essayé de palier à cette absence avec les autres employés.

M Jean-François THIAFFEY

Les associations

DON DU SANG = DON DE VIE

Les donateurs de sang ont tenu leur Assemblée Générale le 19 novembre en présence de Monsieur le Maire, Marc TOURNABIEN, de Marcel BOCHET représentant le CCAS, du trésorier de l'Union Départementale des Donneurs de Sang et des présidents des amicales de Modane et d'Aiguebelle.

Les communes aidant financièrement l'Association recevaient les remerciements du président André BUTTARD qui donnait ensuite la parole à Jean ARLE, secrétaire pour le bilan moral et à Christelle COUTAT LEDUC, pour le bilan financier. Ces deux rapports étaient adoptés et votés à l'unanimité.

Plusieurs questions concernant les collectes de sang venaient ensuite animer le débat. N'oublions pas que les besoins se font toujours plus importants, étant donné la moyenne d'âge grandissante et les maladies graves qui nécessitent de plus en plus de transfusions. Rappelons d'autre part que l'âge légal pour le don du sang est de 18 à 70 ans. Les hommes pouvant donner 6 fois dans l'année et les femmes 5 fois. Monsieur le Maire remerciait l'association pour son travail et l'organisation des collectes avec le

centre de transfusion de Chambéry. Cette année 2010, 201 dons ont été effectués, 7 prélèvements de plasma et 6 nouveaux donateurs se sont présentés. Un grand merci à tous les donateurs.

4 diplômes ont été remis et les récipiendaires félicités pour leur générosité. Le Président fermait la séance et invitait tous les présents à partager le pot de l'amitié pour terminer la soirée dans un esprit de convivialité.

Les diplômés :

Pour 10 dons :

M. COLOMER Alain

Pour 25 dons :

Mme GALLICE Corinne

Mme JACQUEMOZ Jacqueline

M. LECERRE Régis

Distinction :

Lors du congrès départemental de 2010, Jean ARLE s'est vu remettre des mains de son Président André BUTTARD, la médaille de « Chevalier de l'Arche du Mérite du Sang » pour 25 années de présence à l'Amicale de Donneurs de Sang à Saint-Julien-Montdenis. Félicitations et merci pour les services rendus.



Photo de l'AG : Frédéric Thiers

Collectes 2011 :

mercredi 16 mars (matin)

jeudi 16 juin (soir)

mercredi 15 septembre (soir)

Les associations



La Tirelire des Ecoles



La Tirelire des Ecoles organise le carnaval le samedi 2 avril 2011

sur le thème "Les métiers".

Vous avez envie de réaliser un char, venez nous rejoindre lors du défilé !

Pour plus de renseignements,
appelez Mme Dominique HERMES au
04 79 59 01 75 ou
Saint Julien Evénement
Mme Odile PIATON au
06 14 28 82 66

Irrigation Rive Droite

L'association Irrigation Rive Droite du Ruisseau existe depuis 7 ans, je souhaite que l'entente entre nous soit toujours aussi bonne. Malgré les nombreux orages qui nous ont provoqué de sérieux dégâts, les personnes sollicitées à chaque fois pour remettre en état ont toujours répondu présentes : je les en remercie sans oublier les deux chauffeurs de la pelle mécanique prêtée gracieusement par la commune.

M MARS Aimé président de l'association



Les associations

Anciens combattants de l'Union Fédérale

Que dire d'une section où le travail est fait correctement ?

Que dire d'une section reconnaissant les trois générations du feu (14-18, 39-45, AFN) dont deux subsistent encore avec trois combattants pour les 39-45 (JACQUEMMOZ Armand, BOIS Joseph Eugène et MARTOIA Emile), les AFN se cantonnant au nombre de vingt deux avec des départs malheureusement et quelques rentrées, quant aux anciens 14-18 nous regardant de plus haut nous leur dédions cette devise « soyons dignes de nos anciens et poursuivons leur devise « servir sans se servir ni s'asservir » !

Que dire d'une section où dans le respect de chacun se mélange des anciens combattants et des adhérents au souvenir français ?



Que dire qu'au sein de notre section nous accueillons les veuves des anciens combattants ?

C'est tout simplement que la section d'anciens combattants de l'Union Fédérale de Saint-Julien-Montdenis se regroupant dans un esprit fraternel autour de son président AMEVET Dany donnera tout son éclat à cette phrase de Raymond POINCARRE « Honneur aux morts, éternels conseillers des vivants ».

Jacky BOCHET

L'Association «La chapelle de Grenis»

Après les fortes pluies du printemps, une avalanche de cailloux, de bois et de boue a emporté le petit pont au rocher St Bénézet. L'association a remis en place quelques traverses pour franchir le ruisseau.

Suite à l'incendie qui a ravagé la poterie de Montdenis les membres de l'Association qui « résident » le plus souvent à Grenis ont souhaité connaître les gestes de premiers secours en attendant les pompiers. Avec

l'accord de la municipalité Aimé MARS, ancien chef de corps des pompiers de St-Julien est venu bénévolement faire une démonstration. Celle-ci a permis de constater la disparition de la lance incendie et de « rafraichir » les mémoires.

Le 9 octobre réunion à Grenis pour la préparation de notre journée boudin Et totale réussite de cette journée !!!

Avant



Après



Le Tétrás - Lyre

Le tétras-lyre



On a déjà entendu parler de son nom, mais on ne sait pas vraiment qui il est. L'oiseau appelé aussi coq de bruyère est très discret et farouche. Il vit à la limite supérieure de nos forêts de montagne, et ne se laisse que rarement apercevoir.

Quand il est présent, il témoigne d'une diversité de milieux. En effet il a besoin d'endroits où la végétation est rase pour parader, de forêts en versant nord pour passer l'hiver et d'arbrisseaux à baies pour élever ses jeunes.

Son proche cousin le Grand Tétrás a disparu des Alpes dans les années 2000. Le Tétrás-lyre quant à lui se maintient, mais des menaces pèsent sur l'espèce : disparition de son habitat par abandon d'alpage,

dérangement par le ski hors-piste l'hiver, destruction des nichées par les chiens divagants au printemps...



Mais sur la commune de St-Julien Montdenis, le tétras se porte bien ! Alors, si un jour de printemps vous faites un tour en montagne, vous aurez peut-être la chance d'entendre le roucoulement du petit coq qui vient séduire les femelles au beau milieu de l'herbe givrée.

Texte et photo : Guillaume Collombet

Les écoles

Nouvellement arrivées à l'école maternelle de Saint-Julien-Montdenis, mesdames CHENEVAS-PAULE et BORTOLON enseignent respectivement dans les classes des grandes sections et des moyens-grands.

Toutes deux enseignent en Savoie depuis leur début de carrière et sont heureuses de participer à la vie de la commune.



*Les grands
Mme Chenevas-Paule*



*Les moyens grands
Mme Bortolon*



*Les tous petits
Mme Bernard*

Les écoles



*CP M. Hauchecorne et
Mme Ambrosetto*



*CE/CM1 Mme Bernard et
M. Hauchecorne*



CM2 Mme Foresy

*CE1/CE2 Melle Reynaud et
M. Hauchecorne*



*Les escrimeurs
de Saint-Julien-Montdenis*

*Les 27 élèves de CM2
accompagnés de leur maîtresse
ont la chance de faire de
l'escrime avec Olivier THENAIL
pendant deux mois.
Les escrimeurs sont ravis de
combattre avec masque, veste
et sabre*



Saint-Julien :

évolution de la population à partir du XVIIIème siècle

1872 :

214 ménages vivent dans 188 maisons dont 26 locations dans des maisons particulières.

La population vit essentiellement de l'agriculture et le nombre important d'animaux l'atteste : 22 chevaux, 49 ânes et 6 ânesses, 157 vaches, 90 brebis, 56 chèvres, 316 poules, 15 ruches etc.

L'activité ardoisière ne constitue pas un revenu suffisant pour entretenir une famille.

Le taux d'alphabétisation : 62% des habitantes de plus de 6 ans savent lire et écrire et 81% des habitants.

1876 :

Les carrières d'ardoises se sont développées. Seules treize personnes dont 7 patrons vivent uniquement des carrières, de nombreux autres étaient probablement pluriactifs. De même les 4 négociants qui ont 4 domestiques font vivre 28 personnes.

1921 :

Le recensement mentionne pour la première fois le «Quartier de la Gare».

Tableau des décès par tranches d'âge.

La proportion de décès d'enfants de moins de 5 ans est importante.

	≤1 an	1 < . ≤5	5 < . ≤20	20 < . ≤30	30 < . ≤50	50 < . ≤60	60 < . ≤70	70 < . ≤80	80 < .
1858	7	1	5	2	3	3	5	0	0
1866	4	3	0	3	2	4	4	3	1
1872	19	13	0	0	6	2	3	1	0
1876	14	14	1	4	4	3	5	4	2
1881	10	7	3	0	4	2	3	5	3
1886	16	2	3	2	9	4	3	7	0
1891	9	6	10	4	1	5	7	2	2
1896	8	4	2	2	2	2	4	4	1
1901	8	3	0	2	5	1	6	4	3
1906	11	4	3	0	4	5	5	3	2
1911	8	1	2	2	3	2	4	2	4
1921	3	1	1	1	0	1	1	3	0
1926	8	0	0	0	1	1	2	6	1
1931	4	1	0	0	0	0	1	4	2

Sources : Archives communales
Archives départementales

Bernadette Buffaz

Population par quartier

	1760	1858	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
Bourg, Costerg Saint Pierre	291	510	479	515	631	667	725	739	810	843	910	785	677	595	636	583
La Ruaz	111	129	122	135	127	150	162	157	144	146	154	143	128	114	110	95
Claret	108	87	92	87	89	98	106	120	127	135	133	125	99	93	79	80
Serpollières	35	112	82	117	113	69	62	58	62	95	102	86	75	64	46	68
Poucettaz	6	112	82	117	113	15	15	10	62	95	102	86	75	64	46	68
Le Crozat	15	112	82	117	113	10	10	8	23	95	102	86	75	64	46	68
Les Féards	11	112	49	117	113	17	15	4	4	95	102	86	75	64	46	68
Les Exartiers	6															
Villardclément	91	88	68	79	66	68	79	78	90	99	109	90	98	94	118	104
Petit Saint Julien		19			65	26	41	30	25	25	58	72	101	184	167	176
Grenis		21			2	2	2	1	1	1	1					
Pop éparsé			47	18												
Ouvriers temporaires ou de passage								36	20	148	87	4	25	8	4	4
absents								19			40	20	23	14	39	32
	674	966	939	951	1093	1122	1217	1222	1306	1492	1514	1285	1180	1138	1121	1078

Etat civil par années de recensement

	1858	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931
naissances	30	35	49	42	36	46	34	42	38	37	21	24	30	22
mariages	7	9	5	7	9	6	3	5	11	10	10	19	8	8
décès	26	24	44	51	37	46	46	29	32	37	29	11	19	12



Communauté de communes Coeur de Maurienne

AIDES AUX ENERGIES RENOUVELABLES

[applicable au 1^{er} juillet 2010]

INSTALLATIONS ÉLIGIBLES :

- ▶ Chauffe-eau solaire
- ▶ Système solaire combiné
- ▶ Chauffage bois automatique
- ▶ Chaudières à bûches
- ▶ Récupérateur d'eau de pluie

BÉNÉFICIAIRES :

- ▶ Les particuliers installant un ou plusieurs de ces équipements lors d'un projet de restauration, d'amélioration, de construction d'une habitation.
- ▶ Les porteurs de projet en collectif de 10 logements maximum pour l'installation de système solaire combiné, chauffe-eau solaire ou de chaudière automatique au bois (année de construction antérieure à 2005).

Le projet doit être localisé sur le territoire de la Communauté de communes Coeur de Maurienne (Hermillon, Le Châtel, Montvernier, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Villargondran), dans une habitation occupée au titre de résidence principale.

En sollicitant un financement de la Communauté de communes, le demandeur accepte la vérification sur place des travaux réalisés en conformité avec les factures acquittées.

COMMENT BÉNÉFIER DES AIDES ?

1. pour les projets suivants :

- ▶ chauffe-eau solaire,
- ▶ système solaire combiné,
- ▶ chauffage bois automatique,

Le porteur de projet adresse un seul dossier au :

Guichet unique énergies renouvelables
Hôtel du Département - BP 1802
73018 Chambéry cedex.

Si le dossier est validé par le Département le demandeur recevra automatiquement l'aide de la Communauté de communes.

2. pour les chaudières à bûches

Adresser à la Communauté de communes, une demande de subvention accompagnée d'un devis de l'installation, un RIB, ainsi qu'une fiche descriptive de l'installation.

3. pour le récupérateur d'eau de pluie

Fournir uniquement une déclaration sur l'honneur jointe à la facture acquittée (la pose par une entreprise agréée n'est pas exigée) et un RIB à :

Communauté de communes
Coeur de Maurienne
Centre d'Affaires et de Ressources
avenue d'Italie
73 300 Saint-Jean-de-Maurienne



Energies renouvelables

MONTANT DES AIDES ACCORDÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LES FINANCEURS ASSOCIÉS

Chauffe-eau solaire

	CCCM	CG	Région ⁴	Etat
Individuel	300 €	500 €	300 €	Crédit d'impôt : 50% du coût du matériel ²
Collectif	50 € par m ² de capteurs	200 € par m ² de capteurs	-	

Système solaire combiné

	CCCM	CG	Région ⁴	Etat
Individuel	600 €	1200 €	1000 €	Crédit d'impôt : 50% du coût du matériel ²
Collectif	50 € par m ² de capteurs	200 € par m ² de capteurs	-	

Chaudière Bois

	CCCM	CG	Région ⁴	Etat
Individuel	600 €	1000 €	1000 €	Crédit d'impôt : 40% du coût du matériel ²
Collectif	Puissance - de 60 kW : forfait de 1500 € Entre 60 et 150 kW : forfait de 2500 €	Forfaits fonction de la puissance de la chaudière	-	

Chaudière bûches⁵

	CCCM	CG	Région ⁴	Etat
Individuel	600 €	-	-	Crédit d'impôt : 25 % du coût du matériel pour les chaudières < 300 kW

Récupérateur d'eau de pluie¹

	CCCM	CG	Région ⁴	Etat
Individuel	200 €	-	-	Crédit d'impôt : 25% du coût du matériel ²

¹ stockage supérieur à 500 litres pour le récupérateur d'eau de pluie - ² CCCM collectif : installations en collectif à partir de 3 logements, pour des logements occupés au titre de résidence principale, dans des immeubles construits avant 2005
³ aides déduites plafonnées selon situation familiale - ⁴ participation de la Région à titre indicatif : pour bénéficier des aides régionales contacter le N°Cr istal 0969 322 169 ou connectez-vous sur chequeenergie.rhonealpes.fr - ⁵ rendement supérieur ou égal à 80%, respect des normes NF EN 303.5 /EN 12809 - Label Flamme Verte/Qualibois

CONTACTS :

► **Monsieur le Président - Communauté de communes Coeur de Maurienne**

Centre d'Affaires et de Ressources - avenue d'Italie - 73 300 St Jean de Maurienne

Tel : 04 79 83 07 20 - Fax : 04 79 83 07 21 - mail : contact@coeurdemaurienne.com

► **ASDER (pour toutes informations d'ordre technique)**

Maison des Energies - 562 Avenue du Grand Ariétaz - BP 99499 - 73094 Chambéry Cedex 9

Tel : 04 79 85 88 50 - mail : info@asder.asso.fr

► **DEPARTEMENT DE LA SAVOIE (pour constitution du dossier de demande de subvention)**

Guichet unique énergies renouvelables

Hôtel du Département - BP 1802 - 73018 Chambéry cedex. - Tel : 04 79 96 75 22/24

Mail : guichet-unique-enr@cg73.fr - Web : <http://guichet-unique-enr.cg73.fr>

Les nouvelles entreprises

Guillaume GROS,

Expert conseil en développement de logiciel et progiciel sur Internet (Cloud) a débuté son activité en mars 2010 sur la commune de Saint-Julien-Montdenis en tant que franchise de la boîte de conseil américaine « Scio Consulting International LLC ». Les services de conseil qu'il propose sont destinés à des petites et moyennes entreprises qui veulent investir dans un système d'information, soit pour optimiser leur processus de travail soit pour offrir des accès en libre-service (portail clients, facture en ligne, etc.....). Ses clients se trouvent en France mais aussi en Europe, notamment au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.
contact : gui.gros@free.fr



L'entreprise **TRUCHET** créée en 1930 par André TRUCHET et reprise par l'un de ses fils en 1987, vient d'acquérir un lot sur la zone du Pré de Pâques sur lequel elle a construit un bâtiment destiné à héberger l'entreprise Eiffage. Cette entreprise bien connue sur Saint-Jean de Maurienne s'est spécialisée dans les travaux publics, puis diversifiée vers l'environnement et les travaux paysagers, puis la location de matériel et la promotion immobilière.

La création de l'entreprise SACER

remonte à la fin du 19ème siècle et depuis cette date la société n'a cessé d'améliorer sa technicité.

Installée dans la vallée de La Maurienne depuis une cinquantaine d'années, elle a pour domaine d'activité la fabrication et mise en œuvre des enrobés et l'ensemble des travaux préparatoires qui en découlent (VRD, terrassement, bordures).

Domiciliée ZA du Pré de Pâques à Saint-Julien-Montdenis depuis le 1er novembre 2009, elle œuvre particulièrement pour les clients privés et publics, du particulier avec la cour d'une villa aux travaux autoroutiers.

L'entreprise est joignable au numéro : 04.79.83.20.24 ou fax : 04.79.83.20.16, pour toutes études, devis ou renseignements techniques.



la SOREA

Société des Régies Electriques de l'Arc vient d'implanter son siège social et l'ensemble de ses services administratifs et techniques sur la zone du Pré de Pâques.

Les brèves



Ce mardi 9 novembre, les enfants de l'école primaire accompagnés de leurs enseignants sont venus se recueillir au monument aux morts en mémoire de tous les soldats morts aux combats. Chacun a pu, accompagné d'un ancien combattant, déposer une rose sur le monument et ensuite écouter le texte lu par M Dany AMEVET (président de l'Union Fédérale des anciens combattants) où cette année l'accent était mis sur la paix.



Ce dimanche 10 octobre Une centaine de personnes se sont retrouvées au gymnase pour partager le traditionnel repas des anciens.



Le temps des vacances est un moment propice aux échanges et aux découvertes. Dans le cadre de l'Accueil familial, partagez la chaleur de votre foyer et contribuez au développement et à l'épanouissement d'un enfant de 6 à 11 ans venu d'une famille en difficulté sociale ou financière ! Le temps des vacances est un moment privilégié pour établir avec lui un contact durable et lui permettre d'acquérir de nouveaux repères qu'ils soient affectifs ou pratiques.



Notre équipe vous accompagnera constamment dans cette aventure enrichissante avec l'esprit qui nous anime : respect des différences, reconnaissance des capacités de l'enfant et discrétion sur son histoire.

Pour davantage d'informations, il vous suffit de nous contacter :

Téléphone : 04 79 60 54 00
mail : sc-chambery@secours-catholique.org
adresse : Secours Catholique,
297, chemin de la Martinière, 73000 Bassens



Pensez à réserver votre week-end des 17 et 18 septembre 2011 pour fêter les 10 ans du jumelage à VILLAR FOCCHIARDO. Par ailleurs le comité de jumelage doit remplacer un certain nombre membres, un appel est fait à toutes les personnes désirant s'investir dans les échanges avec l'Italie.

La commission culture et communication adresse ses excuses aux membres de l'association « La Chapelle de Grenis » pour avoir omis d'insérer leur manifestation « journée boudin » dans le calendrier des manifestations du 2ème semestre 2010.

Mme CHOMAZ

Manifestations prévues au 1er semestre 2011

- Les 8 et 9 janvier coupe de Savoie Futsal
- Le 14 janvier cérémonie des vœux de la mairie
- Le 16 janvier thé dansant du Club du jeudi
- Le 29 janvier coupe de Savoie Basket
- Le 05 février loto du Football Club
- Le 05 mars loto du Club des Sports des Karellis
- Le 16 mars don du sang
- Le 2 avril carnaval de la Tirelire des Ecoles
- Le 10 avril tournoi de badminton
- Le 8 mai concert de l'Echo Ardoisier
- Le 16 juin don du sang
- Le 18 juin audition de l'école de musique

